



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2022 & 2023

CONVOCATION

7 septembre à 09h00
Collège des Terreaux – Neuchâtel

Cher membre,

Vous êtes invité à participer à l'assemblée générale ordinaire du Red-Fish Neuchâtel, dont l'ordre du jour est le suivant :

Ordre du jour :

1. Salutations et ouverture de l'assemblée
2. Nomination des scrutateurs
3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 27.08.2022
4. Point de situation du club
5. Approbation des comptes annuels et rapport des vérificateurs des comptes
 - Présentation des comptes
 - Rapport des vérificateurs de comptes (BRUNNER ET ASSOCIES SA)
 - Approbation des comptes
 - Nomination des vérificateurs pour l'année 2024
6. Budget
 - Budget de la saison 2024-2025
7. Démissions
8. Election du comité
9. Modification des statuts
10. Propositions des membres (art. 26 des statuts)
11. Divers

Daniel Gumy

Président

Neuchâtel, le 23 août 2024

Remarque :

Art. 26 Propositions

Les propositions des membres pour l'Assemblée générale et les postulations au Comité doivent être adressées par écrit, au plus tard 7 jours avant l'Assemblée au président. Le comité fait figurer ces propositions à l'ordre du jour.